



Mobilisé-es et toujours aussi déterminé-es

Les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires se félicitent de l'importance des mobilisations pour le retrait du projet de réforme des retraites du Gouvernement. Le soutien de la population au mouvement social s'amplifie, des initiatives unitaires sont prises sur tout le territoire, les journées de grèves et de manifestations du vendredi 24 et du mercredi 29 janvier ont encore rassemblé des centaines de milliers de personnes. C'est la preuve d'un rejet massif des propositions portées par le Gouvernement.

L'avis du Conseil d'État est un désaveu cinglant à la stratégie gouvernementale. Cette réforme est décidément injuste et dangereuse. Il confirme nos analyses d'une réforme qui méprise les formes réglementaires et législatives et, sur le fond, fait ressortir le flou du projet. Il pointe les biais de l'étude d'impact et des 29 ordonnances auxquelles le texte du projet de loi renvoie comme autant d'éléments qui masquent la réalité de la réforme. Il contredit les engagements de compensation aux dégâts de la réforme que le gouvernement avait fait miroiter pour certaines catégories.

A la veille de l'ouverture de la « conférence des financeurs », nos organisations syndicales réaffirment leurs propositions d'augmentation des recettes des régimes de retraites, qui passent par une meilleure répartition des richesses créées par le travail des salarié-es.

Une mobilisation historique par sa force et sa durée, le soutien sans faille de l'opinion publique, l'avis du Conseil d'État : le projet de réforme des retraites n'a jamais été si fragile. Les organisations CGT, FO, FSU, Solidaires appellent l'ensemble du monde du travail et la jeunesse à poursuivre et à amplifier, dans tous les secteurs, la mobilisation dès maintenant et tout au long du débat parlementaire. Il n'y aura pas de trêve. Des actions de mobilisation sont déjà prévues la semaine prochaine. Le 5 février, les organisations soutiennent l'initiative de mobilisation des organisations de jeunesse et encouragent à construire des initiatives locales et diversifiées.

Elles appellent à faire du jeudi 6 février une nouvelle journée interprofessionnelle de grève et de manifestations à l'occasion du début des travaux de la commission spéciale de l'Assemblée Nationale.

INFO RÉFORME RETRAITE

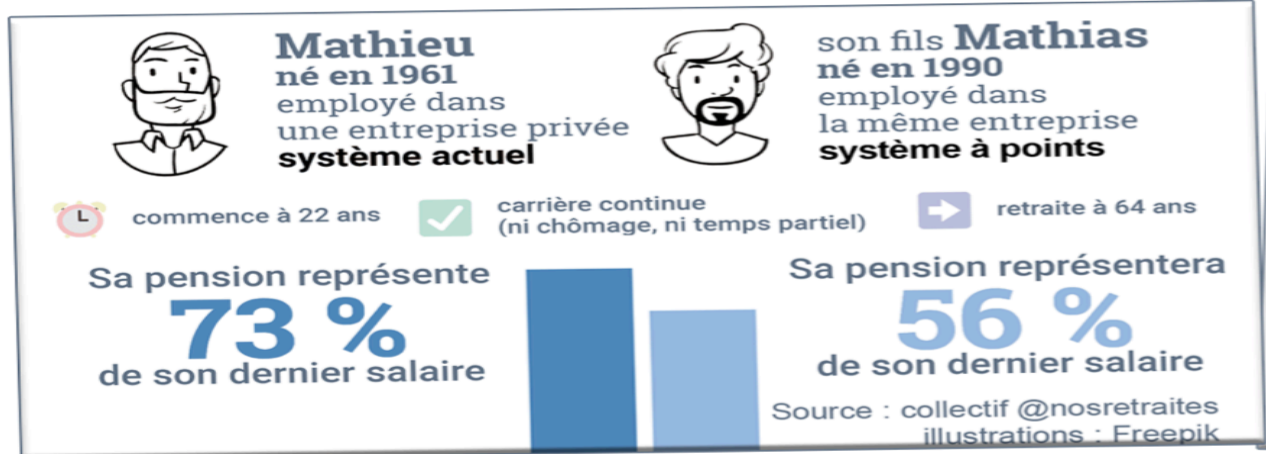
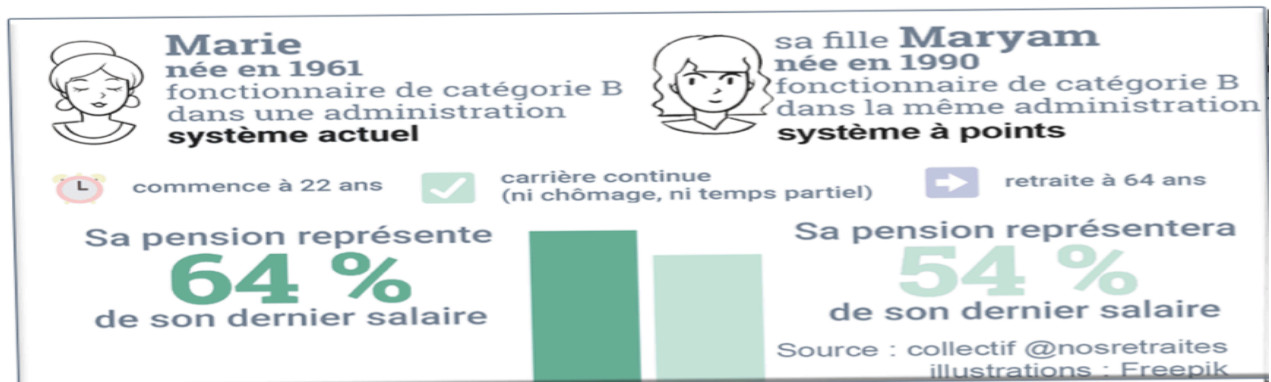
TRAVAILLER JUSQUE 64 ANS ! POUR MOINS DE PENSION !!!

LA LOI SERA ETUDIÉE AU PARLEMENT EN FÉVRIER ... IL Y A URGENCE !

RASSEMBLONS-NOUS, TOUS, SALARIÉ-ES, PRIVÉ-ES D'EMPLOI, RETRAITÉ-ES, ÉTUDIANTS-ES CONTRE CETTE RÉFORME INJUSTE !

LE MONTANT DE VOTRE PENSION VA BAISSER... C'EST INJUSTE !

✓ A cause du calcul sur toute la carrière au lieu des 25 meilleures années



✓ À cause du plafonnement de 14% du PIB pour les dépenses de retraites !

6 millions de personnes de plus de 65 ans d'ici 2050...

Le gouvernement refuse d'augmenter la taille du gâteau ! Et reste sur 14%

Ce chiffre de 14% n'a pas de fondement économique ! C'est un NON-SENS !

Le gouvernement n'est pas capable d'expliquer ce choix !

DÈS LA GÉNÉRATION 1960 UN MALUS DEFINITIF SUR VOTRE PENSION !

Année de départ	Age pour une retraite à taux plein	
En 2022	62 ans et 4 mois	Malus DEFINITIF de 5 à 10% Pour un départ à 62 ans
En 2023	62 ans et 8 mois	
En 2024	63 ans	
En 2025	63 ans et 4 mois	
En 2026	63 ans et 8 mois	
En 2027	64 ans	

De l'argent il y en a !
107 milliards de CICE depuis 2014
pour les patrons !
140 milliards € par an d'exonérations
fiscales et sociales pour les entreprises

2/ LE GOUVERNEMENT TRICHE : IL VIDE LES CAISSES POUR JUSTIFIER SA RÉFORME !

Le Conseil d'Orientation des retraites COR, (p 50 du rapport) estime qu'il va manquer entre 7,9 et 17,2 milliards d'euros par an à partir de 2025 à cause de :

- ✓ d'exonérations patronales à la CNAV
- ✓ et de la baisse des emplois publics, donc des cotisations.

3/ 127 MILLIARDS DE RESERVES EXISTANTES (p 54 rapport du COR)

LE SYSTÈME EST SOUTENABLE, IL N'Y A PAS D'URGENCE !

PAS BESOIN D'UNE RÉFORME BACLÉE !

4/ L'ESPÉRANCE DE VIE « EN BONNE SANTÉ » C'EST :

62,7 ans pour les hommes

64,1 ans pour les femmes

De plus, un ouvrier vit 6,4 ans de moins qu'un cadre...

Cette réforme ne corrige pas ces inégalités !!!

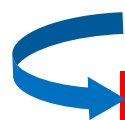
C'est injuste !!!



Mobilisé-es et toujours aussi déterminé-es :



**Portons nos revendications
aux députés !**



**Jeudi 6 février :
grève et manifestation.**

**Rassemblement
à 10h00 place de la mairie
de Joué-les-Tours.**